

17

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1er OCTOBRE 1984  
SUR LES ARCHIVES DE LA SECURITE SOCIALE  
AU CENTRE PIERRE LEON - LYON

---

Etaient présents :

M.M. BLAIS, Directeur de l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale (U.C.A.N.S.S.), RIZZO, Secrétaire général et HAMON, Conseiller délégué en matière d'Archives).

M.M. les Drs PORCHER, Médecin conseil national adjoint et LONGEVIALLE, Médecin conseil régional adjoint.

M.M. DERUE, PEJU et AUBURTIN de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) de Lyon.

M.M. NITHARD, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance maladie de Lyon (CPAM) et LEPRETRE, de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon (CAFAL).

Mlle ROUBERT, Directeur des services d'archives des Hospices Civils de Lyon,  
M.M. DU POUGET, Conservateur adjoint des Archives Départementales du Rhône,  
et GOURRY, Responsable du Centre régional d'Archives de la Sécurité Sociale de Vénissieux.

M. LEQUIN, Directeur du Centre Pierre Léon, Mlle DESSERTINE, M.M. FAURE et VIDELIER, Chercheurs CNRS du Centre Pierre Léon.

Mme TEMPERE, Mlle CHEVALIER, assistantes sociales, préparant des thèses de 3e cycle d'histoire sur les problèmes de santé et M. DUMONS, étudiant de 3e cycle en histoire.

Etaient excusés :

M. GARDEN, Co-Directeur du Centre Pierre Léon, Mme FOULON (INSEE).

La réunion est ouverte à 15 h par Mr LEQUIN.

Après une présentation de chacun des participants de la réunion, M. BLAIS rappelle la situation dramatique des archives des Caisses de Sécurité Sociale avant l'intervention du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale

et le vote de la loi de 1978 sur la conservation des archives. Une circulaire de Juin 1982 a prévu l'organisation de dépôts d'archives propres à la Sécurité Sociale, de préférence aux versements dans les archives publiques. Le premier dépôt a été construit à Vénissieux par la CAFAL de la région. Il a déjà rassemblé les archives les plus anciennes possibles des différents services (CRAM, CPAM, CAFAL, Union de recouvrement des cotisations) telles que P.V. des conseils d'administration de caisses, documents sur les retraites ouvrières et paysannes, déclarations de salaires, rapports, imprimés, etc. A ces versements initiaux importants s'ajoutent désormais des versements périodiques d'archives plus récentes. L'ensemble de ces opérations s'est déroulé de façon satisfaisante et le contrôle médical, non prévu dans l'opération, versera également des pièces au dépôt de Vénissieux. L'UCANSS ne veut pas seulement conserver ces archives mais les mettre à la disposition des chercheurs et des universitaires, non seulement dans la région mais aussi là où les contraintes budgétaires permettront de réaliser d'autres dépôts du genre de celui de Vénissieux. Pour prouver l'intérêt de telles réalisations, M. BLAIS propose l'organisation d'une exposition sur le dépôt récemment ouvert associant ceux qui possèdent les archives et ceux qui peuvent les mettre en oeuvre.

M. LEQUIN se félicite qu'une telle réunion ait pu avoir lieu. En précisant les activités du Centre Pierre Léon, il indique que l'histoire de la santé est depuis longtemps, sous l'impulsion de M. GARDEN, un thème de recherche privilégié. Des enquêtes collectives ont été menées (sur le budget des hospices de Lyon) ; d'autres sont en cours (sur la lutte antituberculeuse ; l'histoire économique de la santé) ou en projet (histoire de la prise en charge du risque maladie), etc. Toutes sont effectuées en collaboration avec des chercheurs d'autres disciplines (Economie médicale, Groupement d'Intérêt Scientifique Santé). Parallèlement, des chercheurs et des étudiants mènent des recherches individuelles sur ce thème. Plusieurs problèmes concrets rencontrés récemment par les historiens montrent qu'une collaboration avec les médecins et les Caisses de Sécurité Sociale est indispensable pour mener à bien certaines recherches. M. LEQUIN propose la collaboration des chercheurs du Centre pour valoriser le Centre de

Vénissieux en participant à la réalisation de l'exposition proposée. A plus long terme, il envisage d'orienter des étudiants vers certains sujets en fonction des sources disponibles de la Sécurité Sociale et de discuter ensemble des problèmes d'accès aux sources.

M. HAMON indique que l'exposition projetée ne peut se contenter des documents, trop austères, du Centre d'archives. Il est nécessaire aussi de concevoir cette manifestation en fonction d'une double problématique, à la fois interne à la Sécurité Sociale et ouverte sur les problèmes généraux de l'histoire de la santé.

M. PORCHER signale que le contrôle médical versera surtout des documents d'intérêt général, plus que des dossiers individuels, mais que les fiches médicales peuvent être communiquées par le contrôle médical. Interrogé à ce sujet, le Conseil de l'Ordre des médecins pense que les pièces couvertes par le secret médical ne peuvent être communiquées qu'à un médecin avec l'avis du contrôle médical. Celui-ci déterminera sa position dans le courant de 1985.

Une discussion s'engage ensuite sur les problèmes que posent pour la recherche le secret médical. Y participent notamment M.M. BLAIS, LEQUIN, DU POUGET, Mlle ROUBERT.

M. LEQUIN propose de constituer un groupe de travail restreint pour préparer l'exposition et que M. FAURE soit chargé d'y représenter le Centre Pierre Léon.

M. DU POUGET offre la collaboration des Archives Départementales du Rhône.

Mlle ROUBERT offre également la collaboration des Archives des Hospices Civils de Lyon. Elle souhaite que l'exposition puisse se déplacer et s'ouvrir à un public large, en particulier aux élèves des sections sanitaires et sociales de terminale.

M. NITTHARD signale que les caisses primaires reçoivent de nombreuses demandes de chercheurs qui veulent consulter les archives.

M. LEQUIN ajoute que la demande peut aussi venir des services versants et cite l'exemple d'EDF qui finance des recherches sur son histoire. Les historiens sont tout à fait disposés à répondre à ces demandes.

M. BLAIS propose que M. HAMON représente l'UCANSS dans le groupe de travail préparant l'exposition.

Une séance du groupe de travail est prévue le 22 octobre 1984 à 10 h 30 au Centre d'Archives de Vénissieux.

La séance est levée à 16 h 45.

REUNION DU 1er OCTOBRE 1984 AU CENTRE PIERRE LEON ( LYON II , 18 Quai  
Claude Bernard )

---

De cette séance de travail , dont l'objet était la préparation d'une  
présentation-exposition du Centre Régional d'Archives , il ressort  
principalement que :

- L'U.C.A.N.S.S désire que le C.R.A ne se confine pas dans un  
rôle de conservation des documents des organismes de Sécurité  
Sociale de la région Rhône-Alpes . Elle voudrait que le centre  
soit ouvert aux historiens et aux chercheurs qui trouveraient  
là des documents de première importance pour certaines de leurs  
recherches .
- Le Centre Pierre Léon , par l'intermédiaire de son directeur  
M. LEQUIN , a fait savoir qu'il était très intéressé par ces  
propositions . Travaillant sur l'Histoire de la Santé avec  
des médecins et le Groupe d'Interet Scientifique de Lyon , il  
pourrait orienter certaines de ses recherches en fonction des  
possibilités que peut lui offrir le C.R.A ;  
Il est prêt à participer à l'élaboration de l'exposition .
- Suite à ces propositions de collaboration entre l'U.C.A.N.S.S  
et le Centre Pierre Léon , un groupe technique ( comprenant  
notamment M.FAURE du Centre Pierre Léon et M.HAMON ) est  
constitué pour mener à bien cette exposition .  
Sa 1ère réunion de travail est fixée au 22 octobre au C.R.A ;
- La présentation-exposition est prévue fin avril-début mai 1985 .
- Messieurs les docteurs PORCHER et LONGEVIAL pensent que le  
Contrôle Médical pourra verser ses archives début 1985 ou,  
sinon, courant 1985 .  
Le problème de la communication des fiches medicales reste posé .

Vm 07

C. A. F. A. L.

8 OCT. 1984

Secrétariat

Le Directeur Général de l'Administration Publique  
Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Ottawa, Ontario

Monsieur le Directeur,  
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport  
de la Commission d'enquête sur les événements  
survenus à la centrale nucléaire de Pickering  
le 27 septembre 1984.

Le rapport est le fruit de l'enquête menée  
par la Commission d'enquête sur les événements  
survenus à la centrale nucléaire de Pickering  
le 27 septembre 1984. Le rapport est  
divisé en deux volumes. Le premier volume  
contient les conclusions de la Commission  
et le deuxième volume contient les recommandations  
de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma haute considération.

Yves Fassin  
Président de la Commission d'enquête  
sur les événements survenus à la centrale  
nucléaire de Pickering le 27 septembre 1984.